



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

22036058

Déposé / Reçu le

08 MARS 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0430 593 391

Nom

(en entier) : BRUNO BRASSELLE

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : Boulevard Auguste Reyers 42, 1030 Schaerbeek

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Par ordonnance du 25 février 2022, la Chambre des compétences présidentielles du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles a désigné Maître Nicholas OUCHINSKY, avocat à 1180 Bruxelles, Dieweg 274, en qualité d'administrateur provisoire de la SA BRUNO BRASSELLE, avec pour mission de:

- assumer seul l'ensemble de la gestion de la SA BRUNO BRASSELLE;
- arrêter le projet de comptes annuels de la SA BRUNO BRASSELLE pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, établir le rapport de gestion et convoquer une assemblée générale avec pour ordre du jour leur approbation;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour la préservation et la conservation de ses actifs de la SA BRUNO BRASSELLE;
- établir une situation provisoire de la SA BRUNO BRASSELLE au jour de sa désignation;
- informer le Tribunal sur la situation financière, comptable et patrimoniale de la SA BRUNO BRASSELLE, faire un inventaire complet de ses actifs, donner son avis sur la viabilité des activités de la SA BRUNO BRASSELLE et sur leur reprise en tenant compte de l'état de santé de Monsieur Henri BRASSELLE et faire rapport au Tribunal sur ce qui précède dans les quatre mois de sa désignation;

Aux fins de l'exercice de sa mission, Me Nicholas OUCHINSKY q.q. a décidé de transférer le siège social de la SA BRUNO BRASSELLE à 1180 Bruxelles, Dieweg 274.

Nicholas OUCHINSKY q.q.
Administrateur provisoire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).